



Communiqué de presse, le 4 mai 2026

Lausanne : déplacement de l'installation de chantier sur la place de la Gare

La première phase du chantier du futur sous-sol de la place de la Gare à Lausanne s'est achevée conformément au planning. L'installation de chantier sera déplacée du sud vers le nord pour lancer une deuxième phase qui débutera en juin 2026 et durera environ une année. De nombreuses adaptations de circulation, de stationnement et des flux piétons sont prévues, sans impact sur les arrêts de bus.

La première étape des travaux pour le futur sous-sol de la place de la Gare s'est terminée selon le calendrier : 30 pieux définitifs ont été réalisés et un quart de la dalle qui servira de plafond au futur sous-sol de la place de la Gare a été construit. L'aboutissement de cette première étape marque une transition importante vers la poursuite des travaux du futur sous-sol. Celui-ci s'inscrit dans le planning global du projet de modernisation et d'agrandissement de la gare de Lausanne, qui se poursuivra par étapes jusqu'à la mise en service du sous-sol (en 2032 pour la partie ouest, en 2034 pour l'ensemble de celui-ci).

En mai 2026, l'installation de chantier CFF sur la place de la Gare sera adaptée et déplacée pour la deuxième étape, qui durera environ une année. La double installation de chantier située au sud de la place, le long du bâtiment de la Gare, sera transférée du côté de la façade des commerces, au nord, afin de poursuivre les travaux de forage et de construction de la dalle. Une petite installation pour la creuse du sous-sol sera conservée au sud. Les déplacements de palissades ont démarré le 20 avril 2026, et dureront environ un mois. Une phase de travaux préparatoires se déroulera ensuite jusqu'à fin juin, pour un basculement complet, y compris de la circulation routière, au début juillet.

Circulation

L'organisation de la mobilité sur la place sera adaptée : circulation routière, flux piétons et espaces de stationnement à usage public (vélos, taxis, etc.). La circulation routière sera déplacée du nord vers le sud de la place, devant le bâtiment de la Gare. La circulation des piétonnes et piétons sur le front nord de la place (devant l'hôtel Intercontinental) restera possible mais sera réduite durant cette phase de travaux. De manière générale, les piétonnes et piétons sont toujours encouragés à utiliser les passages sous-voie pour traverser la place et éviter le chantier, sachant

CFF SA

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Ligne directe +41 51 220 43 43

presse@cff.ch / www.cff.ch

que le passage sous-voie à l'est est à privilégier pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec des poussettes ou de gros bagages.

Stationnements et accès

Malgré un contexte de chantier contraint, le dispositif permet de maintenir l'ensemble des usages, avec une offre adaptée pour les différents types de stationnement et des améliorations ciblées, notamment pour les places PMR et vélos qui seront augmentées (désormais 7 zones de livraisons, 5 places PMR, 1 pour les cars/hôtels, 12 dépose-minute, 12 pour les taxis et passage de 223 à 423 places vélos soit 200 places supplémentaires au niveau de la Place de la Gare dont une nouvelle offre de 20 places pour vélos spéciaux type cargo). S'agissant de ces derniers, deux poches de stationnement viendront compléter l'offre actuelle, soit à l'est devant le bâtiment Laverrière et à l'ouest, devant le bâtiment Colombo. Les usages sur les avenues de la Gare et Ruchonnet ne changent pas, tout comme les zones de livraison existantes. Les emplacements des arrêts de bus ne sont pas concernés par ces modifications.

Le dispositif est accompagné par une signalétique adaptée (marquages au sol, totems, supports sur palissades, etc.) afin de garantir la lisibilité et l'orientation jusqu'au principaux usages publics (métro, bus, gare, taxis) et lieux d'intérêt (quartier muséal, info tourisme, centre-ville) des usagères et usagers durant les différentes phases du chantier.

Le choix du matériel des panneaux permettant leur réutilisation, les fresques artistiques actuellement en place seront partiellement intégrées pour l'habillage de la deuxième étape.

Les CFF et la Ville de Lausanne recommandent aux usagères et usagers de se renseigner en amont et de suivre la signalisation sur place. La carte annexée au communiqué ainsi que le site www.lausanne.ch/gare-stationnement fournissent toutes les informations utiles sur l'offre en matière de stationnement au nord et au sud de la gare.

Plus d'informations :

www.lemans2030.ch,

www.lausanne.ch/polegare

Contacts :

CFF SA

Communication

Rue de la Gare de triage 7, 1020 Renens

Tel. +41 51 220 43 43

presse@sbb.ch / www.cff.ch

- CFF : Service de presse, +41 51 220 43 43, presse@cff.ch
- Ville de Lausanne : Mme Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85

Annexe :

- Plan d'accessibilité et de stationnement